

ENGRAIS GAZON CYANAMOISS

10-5-10



CONDITIONNEMENT

F-ENG005 Sac de 25 kg

Engrais minéral

NPK : 10-5-10
+ 3 MgO

Norme CE

V 01/2022

☎ 04.72.97.07.80
✉ contact@racinebyracine.eu
50, rue Ernest Renan
69120 VAULX-EN-VELIN

Cet engrais professionnel riche en azote cyanamidé permettant de nettoyer les mousses tout en redressant le pH des sols. Il permet ainsi de régénérer durablement les gazons, de les nourrir et de les densifier par une fertilisation équilibrée. Engrais utilisable en curatif et préventif contre les mousses.

Ce produit ne tache ni les ciments ni les dallages. Une application annuelle du CYANAMOISS vous garantit un résultat durable.

Caractéristiques techniques

Azote total (N)	10%
dont apporté par la cyanamide calcique :	9%
Anhydride phosphorique total (P2O5) soluble dans l'eau et le nitrate d'ammonium neutre	5%
Oxyde de potassium (K2O) sous forme de sulfate	10%
Oxyde de magnésium (MgO) sous forme de sulfate	3%
Anhydride sulfurique (SO3) soluble dans l'eau	16%
Oxyde de calcium (CaO)	25%

AVANTAGES :

- **Action recalciifiante** : par sa teneur en chaux vive, le CYANAMOISS corrige l'acidité du sol et redresse le pH.
- **Action fertilisante** : régénération du gazon par une fertilisation complète régulière et équilibrée 10-5-10 + 3 MgO + éléments secondaires + oligo-éléments.

UTILISATION :

Le CYANAMOISS s'applique 1 fois par an sur plusieurs années (2 ou 3 semaines avant la reprise de la végétation ou en automne) par temps frais et humide.

Calendrier d'utilisation (entre 5 et 18°C) :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Dosage : 50g/m² ou 500 kg/ha (Ne pas surdoser)

Pour un épandage régulier, utiliser un épandeur d'engrais.

Un jaunissement du gazon après application du produit est normal. A partir de 15 à 20 jours après l'application, scarifier, ratisser et réensemencer.